

Procès-verbal fixant la liste des grands électeurs appelés à élire les représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,

Vu l'arrêté du 25 mars 2021 pris en application de l'article D. 232-4 du Code de l'éducation pour la désignation des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le procès-verbal du scrutin à distance du 29 avril 2021 pour l'élection des grands électeurs du Cnam appelés à élire les représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du renouvellement du collège des étudiants 2021,

L'administrateur général,

Fixe comme suite la liste des grands électeurs appelés à élire les représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du renouvellement du collège des étudiants 2021 :

- Madame Séverine FINGAL
- Monsieur Jean-Herizo MARA
- Monsieur Mamoudou SANGARE
- Madame Valérie TALAMONA

Paris, le 30 avril 2021

L'administrateur général

Olivier Faron